



SARL LE VIDANGEUR DE NEGREPELISSE

Évolution des tarifs



La collecte des eaux usées domestiques nécessite un traitement en station d'épuration avant rejet en milieu naturel.

Ces infrastructures sont coûteuses pour les collectivités d'où les tarifs de retraitement appliqués en conséquence.

Nous sommes par conséquent contraint de répercuter cette taxe de retraitement sur nos opérations de vidange de fosses qui représente pour un tiers de notre forfait.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toute demande d'informations.